

Que faire en cas de fuite d'eau potable sur ma propriété ?

- 1 **Contactez SIG au 022 420 88 11 (24h/24, 7j/7)**, afin qu'un collaborateur puisse venir évaluer la situation sur place.

Si la fuite d'eau est importante :

- SIG ferme le branchement pour éviter le gaspillage d'eau potable et prévenir d'éventuels dégâts par ruissellement ou par infiltration.
- Le point de fuite est marqué en bleu mais ne situe pas automatiquement la partie de la conduite défectueuse.
- Si la durée des travaux est estimée importante, SIG met à disposition un point d'eau potable.

Si la fuite n'est pas importante :

- Le branchement est laissé ouvert et vous disposez toujours de l'eau potable chez vous.
- Vous devez immédiatement entreprendre les démarches pour organiser les travaux de réparation.



- 2 **Après le passage du collaborateur SIG, vous devez contacter une entreprise de votre choix**, spécialisée dans la localisation et la réparation de fuites d'eau (liste au verso de ce document des entreprises intervenant jour et nuit). En règle générale, c'est l'entreprise de génie civil qui intervient en premier si la localisation de la fuite a été faite.
- 3 **Les travaux de réparation doivent être effectués dès que SIG a confirmé la fuite.** Sans cela, SIG sera obligée d'estimer le débit de fuite et de vous facturer la consommation correspondante.
- 4 **Le collaborateur SIG vous aide à résoudre cette situation dans les plus brefs délais** et assiste les entreprises mandatées. Dès la réparation effectuée, un contrôle est réalisé par le collaborateur SIG afin de pouvoir ouvrir à nouveau le branchement.



Rappel du cadre d'intervention SIG :

- SIG n'intervient pas sur les conduites d'eau potable situées sur le domaine privé à moins que celles-ci ne relient deux conduites du réseau principal de SIG.
- Toutes les interventions de SIG sont facturées au tarif horaire en vigueur. Vous pouvez consulter le tarif sur notre site internet. (<https://ww2.sig-ge.ch/particuliers/support-documents/tarifs-reglements>).

Coordonnées des entreprises :

Liste des entreprises de génie civil (GC) assumant un service de piquet 24h/24

Nom de la société	Code Postal	Téléphone
Scrasa SA	1242 Satigny	022 753 98 85 / 079 418 50 10
Dépannage d'urgence / Piquet nuit		079 698 93 41 / 079 217 48 52
Piasio SA	1257 Bardonnex	022 706 25 30 / 079 937 25 75
Dépannage d'urgence		022 301 00 58 / 079 624 20 37
Rampini SA	1214 Vernier	022 741 94 23 / 079 768 47 58
Dépannage d'urgence		079 626 40 00
Implen SA	1213 Onex	079 237 83 29
Dépannage d'urgence		079 658 17 14

Liste des sociétés spécialisées dans la recherche de fuites d'eau

Nom de la société	Code Postal	Téléphone
JFP-Solutions Sàrl	1255 Veyrier	079 679 73 43 / 022 301 34 31
Dusonchet	1257 Croix-de-Rozon	022 771 40 26 / 079 321 38 39
GRS	1212 Grand-Lancy	022 880 00 33 / 079 535 03 75

Liste des sociétés spécialisées dans les réparations de conduites jusqu'à 100 mm et assumant un service de piquet 24h/24

Nom de la société	Code Postal	Téléphone
DEP S.A.	1205 Genève	022 328 71 88
MARTIN Sanitaire SA	1201 Genève	022 908 06 05
Eaux-Secours von Allmen SA	1228 Plan-les-Ouates	022 771 40 00
NL Ferblanterie Sanitaire Sàrl	1227 Carouge	022 885 03 85
SOS Sanitaires SA	1227 Les Acacias	022 890 00 24

Pensez à vérifier vos couvertures d'assurances !

1. Assurance bâtiment :

Vérifiez si vous avez bien souscrit l'option concernant les dégâts d'eau. Celle-ci couvre habituellement les frais de recherche de la fuite d'eau, les frais de dégagement et de réparation de la conduite, ainsi que les frais de fermeture et de recouvrement.

2. Assurance ménage :

Couvre les éventuels dégâts causés au mobilier.

3. Assurance RC :

Couvre les éventuels dégâts causés à des tiers

Vous habitez une copropriété ?

- Soit un seul assureur couvre la copropriété dans son ensemble
- Soit chaque propriétaire dispose de son assurance; les éventuels frais devront alors être partagés entre les différents assureurs